

DEPARTEMENT POLYPHONIQUE



Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir sa préinscription en ligne puis de déposer les pièces à fournir sur l'extranet.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) : **Dimanche 18 août 2024**

Les élèves dont les dossiers auront été remis après cette date figureront sur une liste d'attente.

PIANO

Enseignants : M. Cédric BOYER, Mme Hélène De SAINTE-PREUVE, NN.

Pour les élèves ayant déjà travaillé le piano :

Merci de préciser dans votre dossier d'inscription votre expérience en piano et de fournir les attestations et/ou certificats correspondants. A défaut de cette information vous serez automatiquement considéré comme débutant et ne serez pas convoqué au test d'admission.

Test d'admission¹ :

Samedi 07 septembre à 9h30 à 17h30

Pour les élèves n'ayant jamais travaillé le piano :

Les élèves n'ayant jamais travaillé le piano pourront suivre à l'essai une année d'initiation, dans la limite des places disponibles, s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Avoir été admis au minimum en cycle 1-2^{ème} année de formation musicale et selon les résultats en lecture clé de sol, clé de fa et en rythme
- Age minimum d'entrée en initiation : 8 ans.

Constitution du planning des cours pour tous les élèves²:

Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h30

PERCUSSION

Enseignant : NN

Test d'admission¹ (y compris pour les débutants) :

Mardi 03 septembre de 16h30 à 18h30

Constitution du planning des cours pour tous les élèves²:

Mercredi 11 septembre de de 15h30 à 17h30

GUITARE CLASSIQUE

Enseignant : NN

Condition d'admission :

- Avoir été admis au minimum en cycle I-2^{ème} année de formation musicale et selon les résultats en lecture clé de sol, clé de fa et en rythme
- Age minimum d'entrée en initiation : 8 ans.

Test d'admission¹ :

Judi 5 septembre de 17h00 à 18h30

Constitution du planning des cours pour tous les élèves²

Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h00

MUSIQUE DE CHAMBRE

Obligatoire en cycle spécialisé, facultative en cycle III pour les élèves déjà dans un ensemble.

Enseignante : Mme Annabelle BREY

Constitution du planning des cours pour tous les élèves :

Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h00

Les cursus d'études figurent dans le document "Organisation des études"

Précisions importantes

Les élèves candidats **en cycle spécialisé ou en cycle de perfectionnement** et qui n'étaient pas inscrits au CRD de Saint-Germain-en-Laye doivent se présenter le jour des tests d'admission¹. Le jury décidera s'ils sont autorisés à se présenter à l'examen d'entrée dans ces cycles³. Les candidats pour les 3^{èmes} cycle, cycle spécialisé et cycle de perfectionnement devront prendre rendez-vous avec le Directeur avant la reprise des cours pour envisager leur projet d'étude.

¹ PROGRAMME DES TESTS D'ADMISSION :

Pour les élèves ayant déjà travaillé l'instrument ou les instruments choisi(s) au moment de l'inscription, exécution de préférence de mémoire d'une ou deux œuvres au choix du candidat (durée d'exécution : cycle I et cycle II : 5 mn maximum, cycles III et spécialisé : 10 mn maximum). Venir avec les partitions, les photocopies ne sont pas autorisées.

Pour les élèves n'ayant jamais pratiqué la percussion ou la guitare, l'admission se fera après une entrevue avec l'élève aux jours fixés pour les examens d'admission et sur étude du dossier et du niveau de formation musicale. Attention, l'entrée aux tests d'admission se fait sous présentation d'une convocation. Aucun candidat ne sera admis aux tests sans convocation.

² PLANNING DES COURS - Il vous sera demandé **de proposer un minimum de 3 disponibilités d'horaires comprenant au moins 2 jours différents et correspondant au planning du professeur.** Se renseigner à l'accueil pour connaître les jours de présence des enseignants.

³ Les concours d'entrée en cycle spécialisé et en cycle de perfectionnement auront lieu pour toutes les disciplines instrumentales et vocales le :

Vendredi 18 octobre 2024

**REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**